

« S'il étoit sérieusement demandé, ô parlement renommé, assemblée choisie ! qui de tous les docteurs et maîtres a jamais attiré à lui un plus grand nombre de disciples en matière de religion et de mœurs, on répondroit avec une apparence de vérité : C'est la coutume. La théorie et la conscience recommandent pour guide la vertu ; cependant, que cela arrive par le secret de la volonté divine ou par l'aveuglement originel de notre nature, la coutume est silencieusement reçue comme le meilleur instructeur. »

L'écrivain pose ensuite divers principes, qu'il ne prouve pas tous également.

« L'homme est l'occasion de ses propres misères, dans la plupart de ses maux, qu'il attribue à la main de Dieu. Ce n'est pas Dieu qui a défendu le divorce, c'est le prêtre. La loi de Moïse permet le divorce, la loi du Christ n'a pas aboli cette loi de Moïse. La loi canonique est ignorante et inique lorsque, en stipulant les droits du corps, elle n'a rien fait pour la réparation des injustices et des souffrances qui naissent de l'esprit. Le mariage n'est pas un remède contre les exigences de la nature ; il est l'accomplissement d'un amour conjugal et d'une aide mutuelle : l'amour et la paix de la famille font le mariage aux yeux de Dieu. Or, si l'amour et la paix n'existent pas, il n'y a plus de mariage. Rien ne trouble et ne désole plus un chrétien qu'un mariage où l'incompatibilité de caractère se rencontre ; l'adultère corporel n'est pas la plus grande offense faite au mariage : il y a un adultère spirituel, une infidélité des intelligences antipathiques, plus cruelle que l'adultère corporel. Prohiber le divorce pour cause naturelle est contre nature. Deux personnes mal engagées dans le mariage passent les nuits dans les discordes et les inimitiés, se réveillent dans l'agonie et la douleur ; ils traînent leur existence de mal en mal, jusqu'à ce que le meilleur de leurs jours se soit épuisé dans l'infortune, ou que leur vie se soit évanouie dans quelque peine soudaine. Moïse admet le divorce pour dureté de cœur ; le Christ n'a pas aboli le divorce, il l'a expliqué ; saint Paul a commenté les paroles du Christ. Le Christ ne faisoit pas de longs discours, souvent il parloit en monosyllabes ; il semoit çà et là comme des perles les grains célestes de sa doctrine ; ce qui demande de l'attention et du travail pour les recueillir. On peut dire à celui qui renvoie sa femme pour cause d'adultère : Pardonnez-lui. — Vous pouvez montrer de la miséricorde ; vous pouvez gagner une âme : ne pourriez-vous donc divorcer doucement avec celle qui vous rend malheureux ? Dieu n'aime pas à labourer de chagrin le cœur de l'homme ; il ne se plaît pas dans nos combats contre des obstacles invincibles. Dieu le Fils a mis toute chose sous ses pieds ; mais

il a commandé aux hommes de mettre tout sous les pieds de la Charité. »

Milton ne résout ici aucune question particulière ; il n'entre point dans les difficultés touchant les enfants et les partages : son esprit large étoit contraire à l'esprit anglois, qui se renferme dans le cercle de la société pratique. Milton généralise les idées, les applique à la société dans son ensemble, à la nature humaine entière ; il fait liberté de tout, et prêche l'indépendance de l'homme sous quelque rapport que ce soit. Et cependant cet ardent champion du divorce a divinement chanté la sainteté et les délices de l'amour conjugal : « Salut, amour conjugal, mystérieuse loi, véritable source de l'humaine postérité. » (*Paradis perdu*, livre IV.)

D'après ses principes sur le divorce, Milton voulut épouser une fille du docteur Dawis, jeune et spirituelle ; mais elle ne se soucioit pas du beau génie qui la recherchoit. La première femme du poète se ressouvint de lui alors : la famille Powell, devenue moins royaliste à mesure que la cause royale devenoit moins victorieuse, désiroit un raccommodement. Milton étant allé chez un de ses voisins nommé Blackborough, soudain la porte d'une chambre s'ouvre : Marie Powell se jette en larmes aux pieds de son mari, et confesse ses torts ; Milton pardonne à la pécheresse : aventure qui nous a valu l'admirable scène entre Adam et Ève au X^e livre du *Paradis perdu*.

Soon his heart relented
Tow'rd's her, his life so late and sole delight,
Now at his feet submissive in distress !

« Son cœur bientôt s'attendrit pour elle, naguère sa vie et ses seules délices, à présent à ses pieds soumise dans la douleur. »

La postérité a profité d'une tracasserie de ménage.

Un mariage romanesque commencé dans le mystère, renoué dans les larmes, eut pour résultat la naissance de trois filles, et deux de ces Antigone rouvrirent les pages de l'antiquité à leur père aveugle.

Après le triomphe des parlementaires, Milton offrit un asile à la famille de sa femme. Todd a retrouvé des papiers dans les archives publiques, par lesquels on voit que Milton prit possession du reste de la fortune de son beau-père lorsqu'il mourut, fortune qui lui revenoit comme hypothèque d'une somme prêtée par le père du poète. La veuve de Powell pouvoit réclamer son douaire ; elle ne l'osa, « car, dit-elle, M. Milton est un homme dur et colère, et ma fille qu'il a épousée seroit perdue si je poursuivois ma réclamation. »

Les presbytériens ayant attaqué l'écrit sur le divorce, l'auteur, irascible, se détacha de leur secte, et devint leur ennemi.

DISCOURS SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Milton fit bientôt paroître son *Areopagitica*, le meilleur ouvrage en prose angloise qu'il ait écrit; cette manière de s'exprimer, *liberté de la presse*, n'étant pas encore connue, il intitula son ouvrage : *A speech for the liberty of unlicens'd printing.*

TO THE PARLIAMENT OF ENGLAND.

Discours pour la liberté d'imprimer sans *licence* (permission) au parlement d'Angleterre.

Après avoir remarqué que la censure est inutile contre les mauvais livres, puisqu'elle ne les empêche pas de circuler, l'auteur ajoute :

« Tuer un homme, c'est tuer une créature raisonnable; tuer un livre, c'est tuer la raison, c'est tuer l'immortalité plutôt que la vie. Les révolutions des âges souvent ne retrouvent pas une vérité rejetée, et faute de laquelle des nations entières souffrent éternellement.

« Le peuple vous conjure de ne pas rétrograder, d'entrer dans le chemin de la vérité et de la vertu. Il me semble voir dans ma pensée une noble et puissante nation se lever, comme un homme fort après le sommeil; il me semble voir un aigle muant sa puissante jeunesse, allumant ses regards non éblouis au plein rayon du soleil de midi, ôtant à la fontaine même de la lumière céleste les écailles de ses yeux longtemps abusés, tandis que la bruyante et timide volée des oiseaux qui aiment le crépuscule fuit en désordre. Supprimez-vous cette moisson fleurie de connoissances et de lumières nouvelles qui ont grandi et qui grandissent encore journellement dans cette cité? Établirez-vous une oligarchie de vingt monopoleurs, pour affamer nos esprits? N'aurons-nous rien au delà de la nourriture qui nous sera mesurée par leur boisseau? Croyez-moi, lords et communes, je me suis assis parmi les savants étrangers; ils me félicitoient d'être né sur une terre de liberté philosophique, tandis qu'ils étoient réduits à gémir de la servile condition où le savoir étoit réduit dans leur pays. J'ai visité le fameux Galilée devenu vieux, prisonnier de l'inquisition pour avoir pensé en astronomie autrement qu'un censeur franciscain ou dominicain. La liberté est la nourrice de tous les grands esprits : c'est elle qui éclaire nos pensées comme la lumière du ciel. »

A cet énergique langage on reconnoît l'auteur du *Paradis perdu*. Milton est un aussi grand écrivain en prose qu'en vers; les révolutions

l'ont rapproché de nous; ses idées politiques en font un homme de notre époque : il se plaint dans ses vers d'être venu un siècle trop tard; il auroit pu se plaindre dans sa prose d'être venu un siècle trop tôt. Maintenant l'heure de sa résurrection est arrivée; je serois heureux d'avoir donné la main à Milton pour sortir de sa tombe comme prosateur; depuis longtemps la gloire lui a dit comme poète : « Lève-toi ! » Il s'est levé, et ne se recouchera plus.

La liberté de la presse doit tenir à grand honneur d'avoir pour patron l'auteur du *Paradis perdu*; c'est lui qui le premier l'a nettement et formellement réclamée. Avec quel art pathétique le poète ne rappelle-t-il pas qu'il a vu Galilée, sous le poids de l'âge et des infirmités, près d'expirer dans les fers de la censure pour avoir osé affirmer le mouvement de la Terre ! C'étoit un exemple pris à la hauteur de Milton. Où irions-nous aujourd'hui si nous tenions un pareil langage ?

Regardez, regardez, peuples du nouveau monde:
N'apercevez-vous rien sur votre mer profonde?
Ne vient-il pas à vous du fond de l'horizon
Un cétacé informe au triple pavillon?
Vous ne devinez pas ce qui se meut sur l'onde :
C'est la première fois qu'on lance une prison¹.

MORT DU PÈRE DE MILTON.

ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES. TRAITÉ SUR L'ÉTAT DES ROIS
ET DES MAGISTRATS.

En 1645 Milton recueillit les poèmes latins et anglois de sa jeunesse. Les chansons furent mises en musique par Henri Lawes, attaché à la chapelle de Charles 1^{er} : la voix de l'apologiste alloit bientôt se faire entendre au cercueil du monarque à la chapelle de Windsor.

Le père de Milton mourut; les parents de la femme du poète retournèrent chez eux, et sa maison, dit Philips, redevint encore une fois le temple des muses. A cette époque, Milton fut au moment d'être employé en qualité d'adjutant dans les troupes de sir William Waller, général du parti presbytérien, dont nous avons des Mémoires.

Lorsque, au mois d'avril 1647, Fairfax et Cromwell se furent emparés de Londres, Milton, pour continuer plus tranquillement ses études, quitta son grand établissement de Barbicane, et se retira dans une petite maison de *High Holborne*, près de laquelle j'ai longtemps

1. Loi de la presse. M. A. Musset.

demeuré. Et c'est ici le lieu de rappeler une observation que j'ai faite au commencement de cet Essai : « Une vue de la littérature, isolée de l'histoire des nations, ai-je dit, créeroit un prodigieux mensonge ; en entendant des poètes successifs chanter imperturbablement leurs amours et leurs moutons, on se figureroit l'existence non interrompue de l'âge d'or sur la terre. . . . Il y a toujours chez une nation au moment des catastrophes et parmi les plus grands événements un prêtre qui prie, un poète qui chante, etc. »

Nous voyons Milton se marier, s'occuper de l'étude des langues, élever des enfants, publier des opuscules en prose et en vers, comme si l'Angleterre jouissoit de la plus profonde paix : et la guerre civile étoit allumée, et mille partis se déchiroient, et l'on marchoit dans le sang parmi des ruines.

En 1644 les batailles de Marstonmoor et de Newbury avoient été livrées ; la tête du vieil archevêque Laud étoit tombée sous le fer du bourreau. Les années 1645 et 1646 virent le combat de Naseby, la prise de Bristol, la défaite de Montross, la retraite de Charles I^{er} à l'armée écossaise, qui livra aux Anglois leur monarque pour 400,000 livres sterling.

Les années 1647, 1648, 1649, furent plus tragiques encore ; elles renferment dans leur période fatale le soulèvement de l'armée, l'enlèvement du roi par Joyce, l'oppression du parlement par les soldats, la seconde guerre civile, l'évasion du roi, la seconde arrestation de ce monarque, l'épuration violente du parlement, le jugement et la mort de Charles I^{er}.

Qu'on se reporte à ces dates, et l'on y placera successivement ces ouvrages de Milton dont je viens de parler. Milton assista peut-être comme spectateur à la décapitation de son souverain ; il revint peut-être chez lui faire quelques vers ou arranger pour ses enfants un paragraphe de sa grammaire latine : *Genders are three : masculine, feminine and neuter* ; « il y a trois genres, le masculin, le féminin et le neutre. » Le sort des empires et des hommes ne compte pas plus que cela dans le mouvement qui entraîne les sociétés.

En France, en 1793, il y avoit aussi des poètes qui chantoient *Thyr-sis*, un des personnages du Masque, et qui n'étoient pas des Milton ; on alloit au spectacle, peuplé de bons villageois ; les bergers occupoient la scène quand la tragédie couroit les rues. On sait que les terroristes étoient d'une bénignité de mœurs extraordinaire : ces tendres pasteurs aimoient surtout les petits enfants. Fouquier-Tinville et son ser-viteur Samson, qui sentoit le sang, se délassoient le soir au théâtre, et pleuroient à la peinture de l'innocente vie des champs.

Charles I^{er} n'eut pas plus tôt été exécuté, que les presbytériens crièrent au meurtre, à l'inviolabilité de la personne royale : bien que ces girondins de l'Angleterre eussent puissamment contribué à la catastrophe, du moins ils ne votèrent pas, comme les girondins françois, la mort du prince dont ils déploroient la perte. Pour répondre à leur clameur, Milton écrivit son *Tenure of kings and magistrates*, « État des rois et des magistrats. » Il n'eut pas de peine à démontrer que ceux qui se lamentoient le plus du sort de Charles l'avoient eux-mêmes conduit à l'échafaud. Ainsi qu'il arrive dans toutes les révolutions, les partis essayent de tenir à certaines bornes où ils ont fixé le *droit* et la *justice* ; mais les hommes qui les suivent les renversent et franchissent ce but, comme dans une charge de cavalerie le dernier escadron passe sur le ventre du premier, si celui-ci vient à s'arrêter.

Milton cherche à prouver qu'en tout temps et sous toutes les formes de gouvernement il a été légal de faire le procès à un mauvais roi, de le déposer ou de le condamner à mort. « Si un sujet, dit-il, en raison de certains crimes, est frappé par la loi dans lui-même, dans sa postérité, dans son héritage dévolu au roi, quoi de plus juste que le roi, en raison de crimes analogues, perde ses titres, et que son héritage soit dévolu au peuple ? Direz-vous que les nations sont créées pour le monarque, et que celui-ci n'est pas créé pour les nations ; que ces nations sont regardées, dans leur multitude, comme inférieures à l'individu royal ? Cette doctrine seroit une espèce de trahison contre la dignité de l'espèce humaine. Soutenir que les rois ne doivent rendre compte de leur conduite qu'à Dieu, c'est abolir toute société politique. C'est alors que les serments que les princes ont prêtés à leur couronnement sont de pures moqueries, et que les lois qu'ils ont juré de garder sont comme non avenues. » Milton dans ces doctrines n'alloit pas plus loin que Mariana, et il les appuyoit des textes de l'Écriture : la révolution angloise, en cela toute contraire à la nôtre, étoit essentiellement religieuse.

MILTON SECRÉTAIRE LATIN DU CONSEIL D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE.
L'ICONOCLASTE.

Les écrits politiques de Milton le recommandèrent enfin à l'attention des chefs du gouvernement ; il fut appelé aux affaires et nommé secrétaire latin du conseil d'État de la république : quand celui-ci se changea en Protectorat, Milton se trouva tout naturellement secrétaire

du Protecteur pour la même langue latine. A peine entré dans ses nouvelles fonctions, il reçut l'ordre de répondre à l'*Eikon Basiliké*, publié à Londres après la mort de Charles, comme le testament de Louis XVI se répandit dans Paris après la mort du roi martyr. Une traduction françoise de l'*Eikon* parut sous ce titre : *Pourtraict de sa sacrée majesté durant sa solitude et ses souffrances*.

Milton intitula spirituellement sa réponse au *Pourtraict* : *L'Iconoclaste*. Tout en immolant de nouveau le monarque, il prétend n'avoir aucun dessein de souffleter une tête coupée, mais enfin les circonstances l'obligent à parler, et il préfère au roi Charles la reine Vérité : *Reginam Veritatem Regi Caroli anteponebam arbitratus*.

L'ouvrage est écrit avec méthode et clarté ; l'auteur y semble moins dominé par son imagination que dans ses autres traités politiques. « Discourir sur les malheurs d'une personne tombée d'un rang si élevé, et qui a payé sa dette finale à ses fautes et à la nature, n'est pas une chose en elle-même recommandable ; ce n'est pas non plus mon intention. Je ne suis poussé ni par l'ambition ni par la vanité de me faire un nom en écrivant contre un roi : les rois sont forts en soldats et faibles en arguments, ainsi que tous ceux qui sont accoutumés dès le berceau à user de leur volonté comme de leur main droite, et de leur raison comme de leur main gauche. Cependant, pour l'amour des personnes d'habitude et de simplicité, qui croient les monarques animés d'un souffle différent des autres mortels, je relèverai au nom de la liberté et de la république le gant qui a été jeté dans l'arène, quoiqu'il soit le gant d'un roi. »

Milton, d'autant plus cruel pour Charles I^{er} dans *L'Iconoclaste* qu'il est plus contenu, oppose à l'*Eikon* ce raisonnement au sujet de la mort de Strafford :

« Charles se repent, nous dit-il, d'avoir donné son consentement à l'exécution de Strafford : il est vrai que Charles déclara aux deux chambres qu'il ne pouvoit condamner son favori pour haute trahison ; que ni la crainte ni aucune considération ne lui feroient changer une résolution puisée dans sa conscience. Mais ou la résolution de Charles n'étoit pas puisée dans sa conscience, ou sa conscience reçut de meilleures informations, ou enfin sa conscience et sa ferme résolution plièrent les voiles devant quelque crainte plus forte ; car peu de jours après ses fermes et glorieuses paroles à son parlement il signa le bill pour l'exécution de Strafford. »

Milton appelle l'*Eikon* un livre de pénitence. « Charles étoit un diligent lecteur de poésie plus que de politique ; peut-être l'*Eikon* n'est qu'une pièce de vers : les mots en sont bons, la fiction claire ; il n'y

manque que la rime. Charles donne la rudesse au parlement anglois, la vertu à la reine, dans des paroles qui arrivent presque à la douce autorité du sonnet. »

Milton se joue des réflexions du roi à Holmby et de sa lettre testamentaire au prince de Galles : il rappelle encore à ce propos les condamnations de diverses têtes couronnées, et descend impitoyable jusqu'à l'exécution de Marie Stuart, aïeule de Charles ; souvenir sans courage, car Charles dormoit à Windsor et n'entendoit pas ce que son ennemi lui disoit.

« Vous parlez, s'écrie le poëte, de la couronne d'épines de notre Sauveur ! Les rois peuvent sans doute trouver assez de couronnes d'épines cueillies et tressées par eux ; mais la porter comme Christ la porta n'est pas donné à ceux qui ont souffert pour leurs propres démerites. »

Malgré son intrépidité républicaine, le publiciste paroît embarrassé quand il arrive au dernier chapitre de l'*Eikon*. Ce dernier chapitre a pour titre : *Méditations sur la mort*. Que fait Milton ? Il fuit devant ces méditations. « Toutes les choses humaines, dit-il, peuvent être controversées : les jugements seront divers jusqu'à la fin du monde ; mais cette affaire de la mort est un cas simple, et n'admet pas de controverse : dans ce centre commun toutes les opinions se rencontrent. »

C'est ainsi que Milton prit part à la gloire du régicide : le bourreau fit jaillir jusqu'à lui le sang de Charles I^{er}, comme l'immolateur, dans les sacrifices antiques, arrosoit les spectateurs du sang de la victime.

Milton soupçonnoit l'*Eikon* de n'être pas du roi : ce qu'il avoit senti s'est trouvé vrai : l'ouvrage est du docteur Gauden. L'*Eikon* renferme une prière empruntée, mot pour mot, de celle de Pamela, dans l'*Arcadie* de Philippe Sidney. Ce fut un grand sujet de moquerie pour les républicains et de confusion pour les royalistes qui avoient cru à l'authenticité du *Pourtraict* de leur maître. Dans la suite, un nommé Henri Hills, imprimeur de Cromwell, prétendit que Milton et Bradshaw avoient obtenu de Dugar, éditeur de l'*Eikon*, l'insertion de la prière de Pamela, afin de détruire l'effet de l'*Eikon*. Rien dans le caractère de Milton n'autorise à croire qu'il eût pu se rendre coupable d'une pareille lâcheté. Comment auroit-il su qu'on imprimoit le Portrait royal ? Comment les parlementaires qui auroient connu l'existence du manuscrit ne l'auroient-ils pas arrêté ? Les violences arbitraires étoient fort en usage parmi ces gens libres, non les fourberies : dans la correspondance secrète du roi avec la reine, qu'ils surprirent et imprimèrent, ils ne changèrent rien. Les interpolations, les falsifications, les suppressions, sont des moyens bas, que la révolution angloise a laissés à notre révolution.

Toutefois, Johnson a cru qu'on avoit dépravé le texte de l'*Eikon Basiliké* : « Les factions, dit-il, laissent rarement un homme honnête, quoi qu'il puisse y être entré tel. . . . Les régicides s'emparèrent des papiers que le roi donna à Juxon sur l'échafaud, de sorte qu'ils furent au moins les éditeurs de cette prière (la prière prise de l'*Arcadie* de Sidney), et le docteur Biche, qui a examiné ce sujet avec beaucoup de soin, croit qu'ils en furent les fabricateurs. »

Pour moi, en examinant de près l'*Eikon Basiliké*, il m'est venu une autre espèce de doute sur cet ouvrage : je ne puis me persuader que l'*Eikon* soit sorti tout entier de la plume du docteur Gauden. Le ministre aura vraisemblablement travaillé sur des notes laissées par Charles I^{er}. Des sentiments intimes ne trompent pas ; on ne peut se mettre si bien à la place d'un homme, que l'on reproduise les mouvements d'esprit de cet homme dans telle ou telle circonstance de sa vie. Il me semble, par exemple, que Charles I^{er} a pu seul écrire cette suite de pensées :

« Sous prétexte d'arrêter une bourrasque populaire, j'ai excité une tempête dans mon sein. (Charles se reproche ici la mort de Strafford.)

« O Dieu, que ta bénédiction m'octroie d'être toujours raisonnable comme homme, religieux comme chrétien, constant et juste comme roi !

« Les événements de toutes les guerres sont incertains, ceux de la guerre civile inconsolables : puis donc que, vainqueur ou vaincu, il me faut toujours souffrir, donne-moi de ton esprit au double.

« J'ai besoin d'un cœur propre à beaucoup souffrir ?

« Ils m'ont bien peu laissé de cette vie, et seulement l'écorce.

« Mon fils, s'il faut que vous ne voyiez plus ma face, et que ce soit l'ordre de Dieu que je sois enterré pour jamais dans cette obscure et si barbare prison, adieu !

« Je laisse à vos soins votre mère : souvenez-vous qu'elle a été contente de souffrir pour moi, avec moi et avec vous aussi, par une magnanimité incomparable.

« Quand ils m'auront fait mourir, je prie Dieu qu'il ne verse point les fioles de son indignation sur la généralité du peuple.

« J'aimerois mieux que vous fussiez Charles le Bon que Charles le Grand. J'espère que Dieu vous aura destiné à pouvoir être l'un et l'autre.

« Vous ferez plus paroître et exercerez plus légitimement votre autorité en relâchant un peu de la sévérité des lois qu'en vous y attachant si fort ; car il n'y a rien de pire qu'un pouvoir tyrannique exercé sous les formes de la loi.

« Que ma mémoire et mon nom vivent en votre souvenir.

« Adieu ! jusqu'à ce que nous puissions nous rencontrer au ciel, si nous ne le pouvons pas en la terre.

« J'espère qu'un siècle plus heureux vous attend. »

DÉFENSE DU PEUPLE ANGLOIS, CONTRE SAUMAISE.

Bientôt parut celui des ouvrages de Milton qui de son vivant lui donna le plus de renommée : c'est sa *Défense du peuple anglois*, contre l'écrit de Saumaise en faveur de la mémoire de Charles I^{er}. « Les attaques contre un roi qui n'est plus, dit avec raison et éloquence M. Villemain, ces insultes au delà de l'échafaud avoient quelque chose d'abject et de féroce, que l'éblouissement du faux zèle cachoit à l'âme enthousiaste de Milton. »

Defensio pro populo anglicano est écrit en prose latine, élégante et classique ; mais Milton ne s'y montre que le traducteur de ses propres sentiments pensés en anglois, et il perd ainsi son originalité nationale. Tous ces chefs-d'œuvre de latinité moderne feroient bien rire les écoliers de Rome s'ils venoient à ressusciter.

Milton dit d'abord à Saumaise que lui Saumaise ne sait pas le latin ; il lui demande comment il a écrit *persona regia*. Milton affectoit de faire remonter, en bonne latinité, *persona* à la signification classique, un masque, bien que Saumaise eût pour lui l'autorité de Varron et de Juvénal ; mais se relevant tout à coup, il ajoute : « Ton expression, Saumaise, est plus juste que tu ne l'imagines ; un tyran est en effet le masque d'un roi. »

Cette querelle sur le latin est une querelle commune entre les érudits ; tout homme habile en grec et en latin prétend que son voisin n'en sait pas un mot.

« Tu commences, Saumaise, ton écrit par ces mots : Une horrible nouvelle a dernièrement frappé nos oreilles ! un parricide a été commis en Angleterre ! Mais cette horrible nouvelle doit avoir eu une épée beaucoup plus longue que celle de saint Pierre, et tes oreilles doivent être d'une étonnante longueur, car cette nouvelle ne peut frapper que celles d'un âne... O avocat mercenaire ! ne pouvois-tu écrire la défense de Charles le père, selon toi le meilleur des rois défunts, à Charles le fils, le plus indigent de tous les rois vivants, sans mettre ton écrit à la charge de ce roi piteux ? Quoique tu sois un coquin, tu n'as pas voulu te rendre ridicule et appeler ton écrit : *Défense du roi*, car ayant vendu ton écrit, il n'est pas à toi ; il appartient à ton roi, lequel l'a trop payé

au prix de cent *jacobusses*, grande somme pour ce pauvre hère de monarque ! »

Milton ne reçut-il pas de ses maîtres mille livres sterling pour sa réponse à Saumaise ? C'étoit plus de cent *jacobusses*. Heureusement tout n'est pas de ce ton dans la défense.

« Je vais discourir sur des choses considérables et non communes : je dirai comment un roi très-puissant, après avoir foulé aux pieds les lois de la nation et ébranlé le culte, gouverna selon sa volonté et son bon plaisir, et fut enfin vaincu sur le champ de bataille par ses sujets : ils avoient souffert sous ce roi une longue servitude. Je dirai comment il fut jeté en prison ; comment, n'ayant pu donner dans ses paroles ou ses actions l'espoir d'obtenir de lui une meilleure règle, il fut finalement condamné à mort par le suprême conseil du royaume, et décapité devant la porte même de son palais. Je dirai en vertu de quel droit et de quelles lois particulières à ce pays ce jugement fut prononcé, et je défendrai facilement mes dignes et vaillants compatriotes contre les calomnies domestiques et étrangères... »

« La nature et les lois seroient en danger si l'esclavage parloit et que la liberté fût muette, si les tyrans rencontroient des hommes prêts à plaider leur cause, tandis que ceux qui ont vaincu ces tyrans ne pourroient trouver un avocat. Chose déplorable en vérité si la raison, présent de Dieu dont l'homme est doué, ne fournissoit pas plus d'arguments pour la conservation et la délivrance des hommes que pour leur oppression et leur ruine ! »

De là l'auteur passe aux réponses directes. Saumaise avance qu'on a vu des rois, des tyrans assassinés dans leur palais ou tués dans des émeutes populaires, mais qu'on n'en a point vu conduits à l'échafaud. Milton lui demande s'il est meilleur de tuer un prince par violence et sans jugement que de le mener à un tribunal où il n'est condamné, comme tout autre citoyen, qu'après avoir été entendu dans sa défense ?

Saumaise soutient que la loi de nature est imprimée dans le cœur des hommes : Milton répond que le droit de succession n'est point un droit de nature ; qu'aucun homme n'est roi par la loi de nature. Il cite à cette occasion tous les rois jugés, et surtout en Angleterre. « Dans un ancien manuscrit, » dit-il, appelé *Modus tenendi parlamenta*, on lit : « Si le roi dissout le parlement avant que les affaires pour lesquelles le conseil a été convoqué ne soient dépêchées, il se rend coupable de parjure et sera réputé avoir violé le serment de son couronnement. » « A qui la faute si Charles a été condamné ? N'a-t-il pas pris les armes contre ses peuples ? N'a-t-il pas fait massacrer cent

cinquante-quatre mille protestants dans la seule province d'Ulster en Irlande ? »

Hobbes prétend que dans la *Défense du peuple anglois* le style est aussi bon que les arguments sont mauvais. Voltaire dit que Saumaise attaque en pédant, et que Milton répond comme une bête féroce. « Aucun homme, selon Johnson, n'oublie son premier métier : les droits des nations et des rois deviennent des questions de grammaire, si des grammairiens les discutent. »

La *Défense* fut traduite du latin dans toutes les langues de l'Europe : le traducteur anglois s'appelle *Washington*.

Les ambassadeurs des puissances étrangères à Londres s'empresèrent d'aller faire leurs compliments à Milton sur son admirable ouvrage : c'est une chose si heureuse pour les rois que de tuer les rois ! Philaras, Athénien de naissance, et ambassadeur du duc de Parme auprès du roi de France, écrivit des éloges sans fin à l'apologiste du jugement de Charles 1^{er}. Nous avons vu les ambassadeurs ramper à Paris aux pieds des secrétaires de Bonaparte. Abstraction faite des hommes, les corps diplomatiques, qui ne sont plus en rapport avec le système de la nouvelle société, ne servent souvent qu'à troubler les cabinets auprès desquels ils sont accrédités, et à nourrir leurs maîtres d'illusions.

Milton a remué d'une main puissante toutes les idées agitées dans notre siècle. Ces idées ont dormi pendant cent cinquante années, et se sont réveillées en 1789. Ne croiroit-on pas que les ouvrages politiques du poète ont été écrits de nos jours, sur des sujets que nous voyons traiter chaque matin dans les feuilles publiques ?

Saumaise se vançoit d'avoir fait perdre la vue à Milton, et Milton d'avoir fait mourir Saumaise. Une réplique de celui-ci ne parut qu'après sa mort ; il y traite Milton de *prostitué*, de *larron fanatique*, de *avorton*, de *chassieux*, de *myope*, de *homme perdu*, de *fourbe*, de *impur*, de *scélérat audacieux*, de *génie infernal*, de *imposteur infâme* ; il déclare qu'il voudroit le voir torturer et expirer dans de la poix fondue ou dans de l'huile bouillante. Saumaise n'oublie pas quelques vers latins où Milton a manqué à la quantité. Vraisemblablement la colère du savant venoit moins de son horreur du régicide que des mauvaises plaisanteries de Milton contre le latin de la *Defensio regia*.

SECONDE DÉFENSE.

Milton répliqua peut-être encore avec plus de violence à la brochure de Pierre Du Moulin, chanoine de Canterbury, publiée par le ministre